

MOBILITÉ INTERNATIONALE AU S3

PROGRAMMES MICEFA ET BCI

Construire un projet de mobilité

Septembre 2021

Une mobilité aux États-Unis ou au Canada est possible au **premier semestre du Master 2** pour les étudiants des parcours DETER, Environnement Urbain, AUDE et PROMU, ayant effectué leur M1 à l'EUP. Voir les destinations possibles sur le site de l'EUP.

Le projet est monté avec les coordinateurs RI et avec l'accord des responsables du parcours du M2 pressenti par l'étudiant de M1. Ce dernier doit contacter Florine BALLIF ou Nacima BARRON afin d'expliquer son projet de mobilité d'études.

Candidature EUP

Octobre 2021

Les dossiers définitifs de candidature à la mobilité devront être rendus complets avant le **15 Octobre 2020** :

- CV
- Relevés de notes des études supérieures réalisées (tous les semestres post-bac)
- TOEFL >80 ou IELTS >6,5 si candidature dans une université anglophone
- 3 lettres de motivation en anglais (une pour chaque université visée) incluant :
 - ⇒ Classement des 3 destinations par ordre de préférence (3 candidatures obligatoires)
 - ⇒ Projet académique de mobilité solide et cohérent avec votre parcours
 - ⇒ Parcours de M2 envisagé(s)
 - ⇒ Choix de cours prévisionnel (disponible sur le site internet de l'université d'accueil)

Envoyer à :

- Florine BALLIF : florine.ballif@u-pec.fr
- Nacima BARON : nacima.baron@enpc.fr
- Marine TRITZ : marine.tritz@univ-eiffel.fr

Après une évaluation basée sur la qualité du projet, le coordinateur RI signe l'autorisation de participation au programme d'échange.

Candidature UGE

Novembre 2021

Le projet de mobilité doit être validé par les coordinateurs RI avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UGE, de la BCI ou à la MICEFA. Les candidats retenus présentent leur projet de mobilité au service international de l'UGE. Attention, vous devez avoir complété votre inscription administrative à l'UGE.

L'étudiant s'inscrit sur le portail MoveOn en ligne de l'UGE, puis se connecte pour remplir le formulaire de candidature.

Candidature MICEFA (si concerné)

Décembre 2021

Avec l'aide du SRI de l'UGE, vous postulez au programme MICEFA. Le dossier de candidature varie selon l'université d'accueil. Un entretien individuel OBLIGATOIRE en anglais à la MICEFA (Paris) est organisé. Les documents en format pdf que vous devez télécharger à la fin de votre formulaire, et remettre au SRI avant le **4 Décembre 2020**, sont les suivants :

- Autorisation de participation au programme MICEFA
- Imprimé du formulaire de candidature MICEFA, dûment complété
- 2 photos d'identité
- Copie du passeport valide pendant toute la mobilité
- Lettre de motivation en anglais
- 3 lettres de recommandation en anglais
- Certificat de langue TOEFL ou IELTS
- Copie et traduction officielle des relevés de notes universitaires
- Preuve d'un soutien financier
- Liste des cours prévisionnels
- Un chèque de 100€ à l'ordre de la MICEFA
- Un chèque de 200€ à l'ordre de la MICEFA

Candidature BCI (si concerné)

Décembre – Février 2022

A partir de la mi-décembre, le candidat se présente au Service des Relations Internationales de l'UGE afin de retirer les codes donnant accès au formulaire de demande de participation au programme BCI (CREPUQ).

Après l'inscription sur la plateforme BCI, le dossier de candidature devra être déposé au SRI de l'UPEM (formulaire et pièces exigées par les établissements partenaires) avant le **19 février 2021** :

- Imprimé du formulaire électronique de demande de participation BCI (CREPUQ)
- Lettre de motivation
- Lettre de recommandation du responsable de formation actuel
- Autorisation de participation au programme d'échange
- Copie des relevés de notes universitaires
- Plaquette de la formation actuelle à l'EUP
- Liste prévisionnelle des cours souhaités pour chaque établissement visé, signée par le responsable de formation de l'année de départ
- Plaquette de formation de l'année de départ
- Copie de la carte d'identité ou du passeport

DÉPART AU PREMIER SEMESTRE 2022/23

Au retour de la mobilité

Février 2023

Rapport réflexif :

Vous devez remettre à l'EUP un rapport détaillant et mettant en perspective vos apprentissages dans la formation.

Il est à remettre pour le 1er février 2022, par mail en version pdf à la scolarité (marine.tritz@univ-eiffel.fr) et aux coordinatrices RI (florine.ballif@u-pec.fr + nacima.baron@enpc.fr).

Sans ce rapport, vos notes ne seront pas transcrites.

Transcription des notes :

Lorsque votre relevé de notes obtenues à l'étranger vous est transmis par l'université partenaire, il vous appartient de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP (Marine Tritz). Il vous appartient également de contacter les secrétariats de votre université d'échange pour obtenir vos notes, voire les relancer s'ils tardent à vous les envoyer.